



## Communiqué de presse

Vendredi 16 avril 2021

# Les villes de Paris et Saint-Denis votent deux conventions de coopération

**Ce jeudi 15 avril 2021, Anne Hidalgo, Maire de Paris et Mathieu Hanotin, Maire de Saint-Denis, ont proposé au Conseil de Paris et au Conseil municipal de Saint-Denis deux conventions de coopération entre les deux villes.**

La première d'entre elles, intitulée « *Paris – Saint-Denis: incarner et faire vivre une nouvelle centralité métropolitaine* », réaffirme les liens économiques, culturels et sociaux qui unissent les deux communes.

Cette convention, d'une durée de 5 ans, s'articule autour de quatre axes principaux:

- Répondre ensemble au défi climatique,
- Donner un nouveau visage apaisé aux espaces de liaison,
- Affirmer une nouvelle centralité en renforçant les politiques sportives, culturelles et de jeunesse,
- Porter ensemble les valeurs communes de solidarité, de santé et d'accueil digne.

**Parmi les thématiques nourrissant cette première convention et le travail coopératif entre les deux communes, il faut notamment retenir :**

- Le soutien de la ville de Paris à la candidature de la Ville de Saint-Denis pour l'obtention du label « Capitale européenne de la culture 2028 »,
- L'engagement des deux villes à relever conjointement le défi de l'urgence climatique et environnementale en luttant notamment contre les émissions de gaz à effets de serre afin d'améliorer la qualité de l'air et de vie des dionysiens et des parisiens,
- Paris et Saint-Denis étant deux villes fortement engagées pour la lutte contre la précarité, la grande pauvreté et pour des politiques solidaires, elles organiseront, à partir de 2022, une nuit commune de la solidarité et travailleront activement à un rééquilibrage de l'offre d'hébergement d'urgence et à une amélioration des dispositifs d'affectation à l'échelle métropolitaine,

- Un travail en commun qui permettra d'améliorer le quotidien des habitants du nord grand parisien, notamment en matière de tranquillité publique, de lutte contre l'insécurité ou encore sur les questions de propreté de l'espace public.

La seconde convention, intitulée « *Métamorphoser les usages, l'image et le paysage urbain des espaces de transition entre Paris et Saint-Denis* », implique aussi l'Etablissement Public Territorial Plaine Commune présidé par Mathieu Hanotin et le département de la Seine-Saint-Denis présidé par Stéphane Troussel. Ce projet coopératif quadripartite permet de travailler à la transformation du quartier de la Porte de la Chapelle, un chantier accéléré par la préparation des JOP 2024, notamment à travers l'apaisement des grands axes de circulation routière (boulevard périphérique, axe rue de la Chapelle – Avenue du Président Wilson, Autoroute A1).

Symbole de la convergence enthousiaste des deux villes et de leur désir de dessiner des passerelles entre leurs habitant.e.s, ce vote simultané des deux conseils de Paris et de la ville de Saint-Denis dresse des perspectives nouvelles et des objectifs concrets pour les 5 années à venir.

**Contact presse :** Service de presse – 01 42 76 49 61 – [presse@paris.fr](mailto:presse@paris.fr)  
Julia Paul-Zamour – 06 89 48 59 64 – [julia.paul-zamour@ville-saint-denis.fr](mailto:julia.paul-zamour@ville-saint-denis.fr)